Bulletin trimestriel édité par la section SNES-FSU de la Sarthe

N°135 Septembre 2026

Prix : 1,10 €

SECOND DEGRÉ 72

Déposé le 30 Septembre 2026

LE MANS PIC P4 LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE

L'édito

La rentrée 2026, une rentrée « à l'ancienne » pas vraiment sereine

Par Agathe Péan.

Il n'a échappé à personne que, fin juillet, une cyberattaque massive a visé les systèmes informatiques de l'Éducation nationale, conduisant à la suspension préventive de nombreux outils : messageries, ENT, bases d'élèves et de toutes les applications dont celles de gestion et de paie. Si la situation s'est normalisée dans la majorité des académies, Nantes reste fortement perturbée, avec une « rentrée papier » et des procédures de secours qui alourdissent la charge de travail de nombreux personnels. Pour le SNES-FSU 72, cette situation n'est pas un simple « incident technique » mais bien la preuve qu'un service public numérique, sans investissement massif en sécurité, expose les équipes à des ruptures de service évitables. Nous exigeons des moyens à la hauteur des enjeux, un plan de sécurisation transparent et un soutien concret aux académies sinistrées.

A ce tableau d'une rentrée dégradée, vient s'ajouter la continuité des vagues de forte chaleur qui ne nous épargnent pas depuis le mois de mai, mettant les personnels et les élèves dans des situations souvent difficiles pour tenir la continuité pédagogique. Si le conseil départemental de la Sarthe communique sur un plan de rénovation thermique d'ici 2033, les coupes budgétaires au niveau national peuvent laisser craindre la tenue de tels projets.

Dans ce contexte de rentrée sous tension, la mobilisation du 29 septembre prend tout son sens. Les organisations syndicales de la fonction publique appellent à la grève et à la manifestation la veille de la présentation du projet de budget 2027, pour imposer d'autres choix budgétaires. Il est important de faire de cette journée, un temps fort pour montrer notre détermination.

Notre ligne : résister, exiger et construire !

Sommaire :

- 2026, une année aux enjeux majeurs..... p. 2
- La Flèche, le Carroi et l'Ecole. p. 3
- Brèves sarthoises..... p. 4
- Stage départemental p. 4



NOUS CONTACTER
SNES 72
2, rue Ambroise Paré
72000 LE MANS
06 44 02 53 20
http://snes72.org
mél : snes72@nantes.snes.edu

Directeur de la publication : Romain COUSIN - CPPAP n°0230 S 07091 - ISSN 1284-4490 Imprimé par nos soins - Mercredi 30 septembre 2026

Bulletin édité en 550 exemplaires.

2026, une année aux enjeux majeurs : Elections professionnelles, présidentielles et montée de l'extrême droite.

Cette année est celle de tous les enjeux politiques pour les personnels de l'Éducation nationale et pour l'École publique. Les élections professionnelles dans la fonction publique sont fixées du 3 au 10 décembre 2026. Elles seront un baromètre essentiel de la représentativité syndicale dans un contexte de colère sociale et de défiance envers le pouvoir.

La FSU, syndicat majoritaire, dans les instances : à quoi ça sert ?

Le SNES-FSU est le syndicat majoritaire du second degré. À ce titre, il siège dans toutes les instances où se décident moyens, postes et conditions de travail des personnels. A l'échelle départementale, le SNES-FSU est présent :

➢ **Au CSA-SD (Comité Social Académique pour le second degré) :**

Cette instance est présidée par la DASEN et se tient avec des représentants d'autres organisations syndicales. Elle a pour but de discuter des moyens alloués aux établissements (dotation horaire globale, fermetures / ouvertures de postes et de divisions, carte scolaire). Grâce à notre présence majoritaire et à notre action, nous alertons, pesons et obtenons des moyens supplémentaires pour améliorer les conditions d'enseignement.

➢ **Au CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation nationale) :**

Cette instance présidée par le préfet se déroule en présence de la DASEN, d'élus dont des représentants du Conseil départemental, de représentants des parents d'élèves et des représentants d'autres organisations syndicales nous permet d'alerter sur les problématiques du bâti scolaire : bâtiments vétustes, inadaptation climatique, manque d'entretien...

➢ **A la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT-SD72) :**

Cette instance, présidée par la DASEN est chargée des questions de santé et de sécurité au travail pour les personnels de l'Éducation nationale. Nous y portons les alertes sur les risques psycho-sociaux, la souffrance au travail, les conditions d'accueil des élèves, les problèmes de sécurité et d'hygiène dans les établissements. Nous pouvons alerter et demander des plans de prévention, des expertises, des visites afin protéger les personnels et les élèves.

Dans toutes ces instances, le SNES-FSU72 ne se contente pas de « siéger ». Il porte des revendications, obtient des avancées et impose que les décisions ne soient pas prises uniquement sur la base de logiques comptables ou idéologiques. C'est pourquoi les élections professionnelles de décembre sont cruciales. Plus la FSU sera forte, plus nous aurons de poids pour défendre nos métiers et nos élèves.

La Flèche, Le Carroi et l'École : quand la culture devient une cible.

2026, c'est également l'année des élections présidentielles, dans un climat marqué par la montée de l'extrême droite. En Sarthe, cette dynamique a des conséquences très concrètes sur la culture et sur l'École. À La Flèche, la municipalité RN a ainsi résilié la convention décennale liant la Ville à l'association Le Carroi, scène conventionnée d'intérêt national, mettant en péril la saison culturelle, la médiation et le festival des Affranchis.
Cette décision, présentée comme une « reprise en main » de la politique culturelle, est en réalité un coup porté à la liberté associative et à la diversité culturelle. Elle aura des répercussions

directes sur les écoles, collèges et lycées de La Flèche, qui ont des conventions avec Le Carroi pour permettre aux élèves un accès à la culture (spectacles, ateliers, projets artistiques, rencontres avec des artistes, actions de médiation en direction des quartiers et des publics fragiles, …).
Diminuer les budgets de l'éducation et de la culture, fragiliser les structures qui permettent aux élèves de rencontrer des œuvres et des artistes, sont les dernières choses à faire. Comme le disait une formule souvent attribuée à Abraham Lincoln : « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. ». Couper dans la culture et dans l'École, c'est préparer l'ignorance de demain, c'est affaiblir l'émancipation des jeunes et c'est laisser le champ libre aux préjugés, à la haine et à l'extrême droite.
En 2026, face à la montée de l'extrême droite et aux attaques contre l'École et la culture, le choix est clair : soit nous laissons faire, soit nous nous mobilisons et nous défendons, ensemble, une École publique pour toutes et tous.

BREVES SARTHOISES SUR L'ÉDUCATION

Par D. GASCHET

24 août

C'est la rentrée au SNES 72. La section va accueillir les stagiaires à Nantes. Le lendemain, nos co-secrétaires sont sollicités par Le Mans TV pour une interview sur le piratage informatique dont est victime l'académie de Nantes et pas particulièrement la Sarthe. Nous y déplorons les graves conséquences sur les personnel.le.s, en particulier les contractuels et les TZR.

24 août

Toujours sur Le Mans TV, on découvre la nouvelle cour du collège F. GRUDE à CONNERRE, promise pour être un « îlot de verdure ». Effectivement cette cour uniquement de béton était une gabegie pour une rénovation datant de 2012. La hausse des températures était pourtant déjà connue à cette époque.

31 août

Au lycée Touchard-Washington, le nouveau proviseur prend ses fonctions et aspire à une relation apaisée avec les personnels de son établissement. C'est aussi ce que le SNES-72 leur souhaite en leur rappelant que nous serons toujours à leur côté en cas de difficultés.

31 août

Encore le bâti scolaire. Le Conseil Départemental affirme son ambition de voir les collèges sarthois s'adapter au changement climatique. 34 établissements auront une rénovation ou une restructuration d'ici 2033 (voir *Second Degré 72 n°134*) et 35 établissements « végétalisés » pour un budget non encore connu. Pourtant, lors de l'entretien du SNES 72 avec le CD en mai dernier (avant les vagues de canicules), ses représentants n'avaient pas l'air d'avoir pris conscience de l'inadaptation du bâti scolaire à la chaleur. Auraient-ils eu un « coup de chaud » cet été pour avoir changé d'avis ?

1er septembre

C'est la rentrée !!! Enfin pas pour tous, entre le « double-concours » et le piratage informatique, la rentrée d'un certain nombre de non-titulaires est perturbée, voire annulée, n'ayant pas reçu d'affectation à la rentrée ; tandis que dans des établissements scolaires sarthois, on manque d'enseignants.

2 septembre

Nouvelle règle en cette rentrée : Plus de téléphone portable au lycée. Que ce soit au lycée Estournelles de Constant de la Flèche ou au lycée Yourcenar, les chefs d'établissement semblent confiants. Gageons que les résultats des élèves vont sauter au plafond et que l'ambiance dans les classes aux effectifs pléthoriques sera beaucoup plus sereine…

2 septembre

Toujours à La Flèche, les deux collèges font leur rentrée sous leur nouveaux noms Daphné Du Maurier et Henri IV, alors que les CA de ces établissements avaient voté contre. Ils auraient aimé que les changements se fassent autour d'une réflexion pédagogique mais le CD a tranché sans concertation.

2 septembre

Rentrée au Lycée Robert-Garnier où on peut faire **quand même** de brillantes études après y être passé selon la direction. Ouf !!! Aurait-on douté qu'un lycée rural serait plus défavorisé que les lycées manceaux ?

10 septembre

Baisse des effectifs dans l'enseignement privé en Sarthe. Comme l'enseignement public, lui aussi connait les conséquences de la baisse de la démographie. Allons, sortons la boîte de mouchoirs pour pleurer avec eux.
Non, on déconne.

11 septembre

Dans le premier degré, c'est le RASED qui se mobilise. Ce sont pas moins de 14 postes qui ne sont pas pourvus sur l'ensemble des 30 postes sarthois. La Sarthe est pourtant déjà déficitaire sur la prise en charge médicale, psychiatrique et psychologique. Comment alors ne pas se sentir délaissé quand on est parent dans ce département ?

